



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le vendredi 7 septembre 2018

15 h 30

salle du conseil

Présence : Roland Fougère, maire
Pauline Hébert, maire suppléante
Mike LeBlanc, conseiller (conférence téléphonique)
Oscar LeBlanc, conseiller
Raymond Poirier, conseiller
Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière par intérim
Joanne Savoie, greffière adjointe

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 15h34.

2. Adoption de l'ordre du jour.

18-172 : RAYMOND POIRIER / OSCAR LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Demande à la Commission des emprunts de capitaux.

La directrice générale par intérim fait part que la municipalité a reçu une demande des représentants du Pays de la Sagouine pour avoir une garantie sur leur prêt de 290 000\$. Elle ajoute qu'ils vont mettre à jour la passerelle pour un coût de 1 790 000\$ et qu'ils ont reçu du financement pour 1,5\$ millions.

18-173 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que la municipalité de Bouctouche demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation de garantir le remboursement d'un emprunt pour la durée et la somme suivante :

<u>Fin</u>	<u>Somme(\$)</u>	<u>Durée</u>
<u>Services récréatifs et culturels</u>		
Garantie de prêt – Pays de la Sagouine	290 000\$	10 ans

ADOPTÉE

5. Levée de l'assemblée.

18-174 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de l'assemblée à 15h40.

ADOPTÉE